



Communiqué de presse
Paris, 17 mars 2009

Augmenter les performances de recyclage : un enjeu collectif

Depuis 1992, la collecte sélective et le tri des emballages ménagers se développent grâce à l'ensemble des acteurs concernés, avec l'accompagnement d'Eco-Emballages. En 15 ans, la montée en puissance a été forte et régulière. Les collectivités ont mis en place les dispositifs nécessaires, grâce à un engagement croissant des entreprises dans la prise en charge et le financement du recyclage des emballages ménagers.

Aujourd'hui, 98,5% des communes françaises disposent d'un système de collecte sélective et de tri et 89% des Français disent trier. Résultat : grâce à un engagement de tous les acteurs concernés, le taux de recyclage des emballages ménagers en France était de 61,3% en 2007, dépassant les objectifs européens fixés à 55% pour 2008 .

Ces efforts doivent encore être poursuivis, dans le droit fil du Grenelle de l'Environnement. L'Association des Maires de France, qui représente les collectivités locales, et les entreprises, à travers Eco-Emballages, sont déterminées à oeuvrer ensemble et avec tous les acteurs concernés, à l'augmentation des performances de tri et de recyclage.

Pour recycler plus, il faut trier plus.

Dans une période de raréfaction des ressources naturelles et réduction des gaz à effet de serre, le recyclage des emballages permet d'économiser chaque année 2 millions de tonnes de matières premières et d'éviter l'émission d'1,8 million de tonnes de CO₂, ce qui devrait motiver les Français à faire de ce geste un automatisme.

La quasi-totalité des habitants disposent d'un système de collecte sélective efficace. L'information sur les consignes de tri leur est délivrée par les collectivités locales en charge de la gestion des déchets, avec le soutien d'Eco-Emballages. Au-delà de son apport financier, Eco-Emballages propose aux collectivités conseils et outils, met à disposition des Français des informations en ligne (espace grand public du site www.ecoemballages.fr) et organise des campagnes nationales de sensibilisation.

Les Recyclades®, organisées depuis 2001 par Eco-Emballages, en partenariat avec l'AMF et les collectivités locales, sont aussi l'occasion de renforcer l'information des citoyens et la mobilisation nationale autour du tri et du recyclage. Cette année, du 1^{er} au 7 avril, 300 collectivités participeront à l'opération « Plus d'amis pour le tri », destinée à impliquer la communauté des trieurs engagés dans le recrutement de nouveaux trieurs.

De nombreuses études sont menées, au niveau national par Eco-Emballages* et au niveau local par les collectivités**, afin de mesurer les attentes et les besoins des habitants en matière d'information et d'aide au tri. Des données et des outils précieux à partager, pour apporter les meilleures réponses et accompagner au mieux les trieurs.

Chacun peut désormais trier et se dit prêt à le faire. L'augmentation des performances passera par une pratique plus systématique du tri et par une réduction des erreurs. De la bonne volonté à l'action quotidienne, il n'y a qu'un pas que chacun doit franchir pour permettre à la chaîne du recyclage de fonctionner au mieux de ses capacités.

Pour recycler plus, il faut promouvoir les systèmes de collecte et de tri les plus efficaces et maîtriser les coûts

La 1^{ère} phase du développement des systèmes de collecte sélective et de tri, commencée il y a 15 ans au moment de la création d'Eco-Emballages, arrive à son terme. C'est donc le moment, dans une 2^{ème} phase, de faire le bilan et d'optimiser les dispositifs mis en place par les collectivités, pour privilégier les solutions les plus efficaces et les moins onéreuses.

En effet, l'augmentation des performances de recyclage ne peut se faire qu'à des conditions techniques, économiques et environnementales acceptables par tous. C'est pourquoi, depuis deux ans, 340 collectivités locales, représentant plus de la moitié de la population française, se sont déjà engagées avec Eco-Emballages dans des programmes d'optimisation de leurs systèmes de collecte et de tri.

Quelles fréquences de passage pour les bennes ? Quelle répartition entre porte à porte et apport volontaire ? Deux bacs ou trois bacs ? Quelle information pour les habitants ? Quels dispositifs pour l'habitat collectif ? Quelle tarification pour les trieurs ? Autant d'interrogations dont les réponses doivent permettre de faire évoluer la gestion des déchets d'emballages vers une plus grande efficacité, tout en maîtrisant les coûts.

Eco-Emballages accompagne les collectivités dans leur démarche d'optimisation, sur les plans méthodologique, technique opérationnel et favorise le partage d'expériences.

Pour recycler plus, il faut garantir la qualité des matières et leur assurer des débouchés

La finalité du recyclage, c'est bien la réutilisation des matières premières, pour éviter d'en consommer à partir de ressources naturelles. Les matières recyclées proposées aux industriels doivent être de la meilleure qualité possible, pour satisfaire aux exigences des cahiers des charges relatifs à la fabrication des produits. Trois conditions principales:

- ➔ que les habitants limitent les erreurs de tri (actuellement en France, le taux d'erreurs est en moyenne de 20%)
- ➔ que les centres de tri permettent d'obtenir des déchets triés en quantité et en qualité optimales pour le recyclage
- ➔ que les professionnels du recyclage développent les équipements et les capacités nécessaires, comme ils l'ont fait jusqu'à présent

Aujourd'hui, la France compte 266 centres de tri, dont 45% sont des installations de petite taille, non mécanisées. L'augmentation des performances nécessite la mise en œuvre d'une logique industrielle pour le parc de centres de tri. Des centres plus grands et plus mécanisés permettront en effet de traiter les tonnes supplémentaires triées, de garantir aux industriels des matières de qualité à moindre coût.

L'impact de la crise économique actuelle sur le marché des matériaux recyclés rappelle par ailleurs que l'organisation de débouchés stables et pérennes reste un enjeu majeur pour assurer le devenir des matières issues de la collecte sélective.

Le passage de 60% à 75% d'emballages ménagers recyclés nécessite une mobilisation importante de chacune des parties impliquées dans le dispositif de collecte et de tri des emballages. Cet objectif pourra être atteint par l'amélioration du geste de tri, l'optimisation des dispositifs existants et l'implication de chacun d'entre nous.

Contacts presse :

Contact presse AMF :

Marie-Hélène Galin / mhgalin@amf.asso.fr – Tél. : 01 44 18 13 59
Thomas Oberlé / toberle@amf.asso.fr – Tél. : 01 44 18 51 91

Contact presse Eco-Emballages :

Séverine Lecomte / severine.lecomte@ecoemballages.fr – Tel : 01 40 89 86 92
Anne de Lander / anne.delander@ecoemballages.fr - Tél. 01 40 89 99 75

*Etude Sociovision/Cofremca 2008, « Les Français et le tri », ** Synthèse de 32 baromètres d'opinion locaux menés par les collectivités locales selon une méthodologie commune